



Assemblée générale annuelle - Convocation -

Rennes, le 7 juin 2018,

Chère adhérente, cher adhérent,

L'association Institut Confucius de Bretagne tiendra son **Assemblée générale annuelle le vendredi 22 juin 2018 à 14h**, dans les locaux de l'Institut Confucius, 17 rue de Brest à Rennes. Si le quorum (majorité des membres présents ou représentés) n'est pas atteint, une nouvelle assemblée sera convoquée avec le même ordre du jour le vendredi 22 juin à 14h10, dans les mêmes locaux.

L'ordre du jour est le suivant :

- > approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2017
- > approbation du rapport d'activités 2017-2018
- > approbation du rapport financier 2017
- > présentation du budget prévisionnel 2018 et du programme d'activités 2018-2019
- > quitus de l'exécution de leur mandat aux membres du conseil
- > questions diverses

Les documents nécessaires à la bonne tenue de l'Assemblée générale sont téléchargeables sur le site internet de l'Institut Confucius www.confucius-bretagne.org, Rubrique « L'Institut » > page Présentation.

Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée, vous pourrez vous y faire représenter par un autre membre de l'association, au sein du même collège (1- membres fondateurs ; 2- membres associés [personnes morales] ; 3- membres actifs). À cet effet, vous trouverez ci-joint une formule de pouvoir que vous voudrez bien nous retourner préalablement par tout moyen, et que nous distribuerons aux membres présents lors de l'assemblée. Nous vous rappelons en effet que chaque membre de l'association ne peut être titulaire que de deux pouvoirs.

Nous comptons sur votre présence, et vous remercions de votre soutien.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président, Richard Blanchet.



**Institut
Confucius de
Bretagne**
布列塔尼孔子学院

à renvoyer, par tout moyen, avant le 22 juin 2018

à:

Institut Confucius de Bretagne
17 rue de Brest
35000 RENNES
confucius.rennes@gmail.com

Je, soussigné(e)..... ,

demeurant..... ,

membre de l'association Institut Confucius de Bretagne, donne procuration à

pour me représenter et voter en mes lieu et place à l'Assemblée générale annuelle qui se réunira le 22 juin 2018 à 14h à l'Institut Confucius de Bretagne, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- > approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2017
- > approbation du rapport d'activités 2017-2018
- > approbation du rapport financier 2017
- > présentation du budget prévisionnel 2018 et du programme d'activités 2018-2019
- > quitus de l'exécution de leur mandat aux membres du conseil
- > questions diverses

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer faute de réunir le quorum requis, le présent pouvoir conservera ses effets pour toute assemblée ultérieure avec le même ordre du jour.

Fait à, le

Signature